

Envoyé en préfecture le 23/02/2024
Reçu en préfecture le 23/02/2024
Publié le 23 FEV. 2024
ID : 089-218902658-20240222-202406-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de L'Yonne
COMMUNE DE MONTIGNY LA RESLE
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération° 2024-06
Séance du Jeudi 22 février 2024

Afférent au Conseil	: 15	Pouvoirs	: 2
En exercice	: 13	Absents excusés	: 2
Présents	: 10	Absents	: 1
Date de convocation	: 13/02/2024	Date d'affichage	: 13/02/2024

L'An deux mil vingt-quatre, le jeudi 22 février à 19h00, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique TORCOL, Maire.

Etaient présents : Dominique TORCOL - Audrey BON - Philippe BALANÇON - Pierre-Alain BOURDILLON - Brigitte DURY - Arlette COURTY - Christian DOUSSOT - Marie-Christine GAULUET - Vincent MICHELET - Valérie PERON

Absents excusés :

Gil GONDET pouvoir à Arlette COURTY
Jérôme DUHANOT pouvoir à Philippe BALANÇON

Absent : Joao PEREIRA DE MOURA

Secrétaire de séance : Valérie PERON

Le quorum étant atteint le conseil municipal peut délibérer

OBJET : Approbation du devis d'aménagement de l'aire de jeux

La société MEFRAN COLECTIVITES représentées par Mr Jean CLOTTES propose un aménagement de l'aire de jeux composé d'un lot de quatre agrès, d'un jeu à ressort, d'un combi but hand basket foot. Sont compris dans le devis, le scellement et la pose réglementaire des différents jeux, ainsi que l'homologation par un bureau de contrôle indépendant.

Le devis s'élève à 14 880 € TTC soit 12 400€ HT

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité **DECIDE** :

D'accepter le devis de l'entreprise MEFRAN COLLECTIVITES pour le montant de 14 880 € TTC soit 12 400€ HT

Et charge le Maire d'effectuer les différentes démarches afférentes à ce dossier

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire après 23 FEV. 2024
Dépôt en Préfecture 23 FEV. 2024
Publication ou notification le 23 FEV. 2024

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
Dominique TORCOL

